

## **LES GAULOIS ET LA CHASSE : POUR UN COMMENTAIRE D'ARRIEN**

François POPLIN\*

Depuis longtemps, j'étais à la recherche d'un passage d'Arrien illustrant le thème de la duplicité du lièvre, thème que j'ai eu l'occasion d'exposer récemment à propos du lapin (Poplin 1990 et 1991). J'avais entendu un ami sonneur de trompe de chasse dire que dans sa *Cynégétique* le lièvre valait deux oboles. Cette valeur duelle m'avait frappé, parce qu'elle entrainait dans la logique de doublement inhérente à l'image mentale des lagomorphes. Ce phénomène pourrait être placé sous l'appellation de *lepus duplex*. Depuis le proverbe "Il ne faut pas chasser deux lièvres à la fois" jusqu'à la désignation savante des lagomorphes comme *duplicidentés* parce qu'ils ont deux incisives là où les (autres) rongeurs en ont une, les occasions ne manquent pas où notre entendement profond manifeste sa sensibilité à la dualité à leur sujet.

Arrien (en grec *Arrhianos*, en latin *Flavius Arrianus*) est un historien et philosophe grec du deuxième siècle de notre ère qui se désignait lui-même comme un successeur de Xénophon. Il a écrit lui aussi une *Anabase* et une *cynégétique* ou traité de la chasse. Cette oeuvre mineure est difficile à trouver, surtout en traduction française. La rencontre espérée vient de se produire à la Bibliothèque Nationale. Celle-ci possède, sous la cote S. 12270, un ouvrage regroupant les deux *Traitez de la chasse composez par Arrian Athénien, appelé Xénophon le Jeune, et par Oppian, à Paris, chez Daniel Hortemels, rue st Jacques, au Mecenas, M DC LXXX*. Le volume est relié aux armes royales et

porte à la plume sous le titre : "de la traduction de Mr de Fermat". Il s'agit de Samuel de Fermat (1622 - 1690), fils de Pierre de Fermat, l'illustre correspondant toulousain de Pascal dans le domaine des mathématiques.

Le passage où se trouve le lièvre à deux oboles m'a semblé intéressant à plus d'un titre, au point que le désir m'est venu de le soumettre aux lecteurs d'*Anthropozoologica*. Il constitue le chapitre 32, "*De la coutume qui est dans les Gaules de ramasser de l'argent à l'honneur de Diane*".

"Il y a des chasseurs dans les Gaules qui ont accoutumé de sacrifier tous les ans à Diane, et qui pour cela gardent une manière de tronc à l'honneur de cette déesse. Pour un lièvre qu'ils ont pris, ils mettent dans ce tronc deux oboles, pour un renard une drachme, parce que c'est un animal dangereux par ses ruses, qui n'épargne pas les lièvres (c'est pour cela qu'ils y mettent davantage comme pour la défaite d'un ennemi). Pour une biche quatre drachmes, parce que c'est une plus grande bête, et dont la prise est plus glorieuse. Ainsi tous les ans quand le jour auquel on célèbre la naissance de Diane est venu, ils ouvrent ce tronc, et de l'argent qu'ils y trouvent ils achètent une victime, les uns une brebis, les autres une chèvre, quelques-uns un veau, s'il y a assez de fonds pour cela. Le sacrifice étant achevé et ayant offert les prémices des victimes à Diane, ils font bonne chère et la font faire en même temps à leurs chiens, qu'ils couronnent de fleurs, afin qu'il paraisse que c'est pour eux que la fête se fait".

\* Muséum national d'Histoire naturelle (URA 1415 du C.N.R.S.)

Nos lecteurs sont invités à faire connaître ce que ces lignes aux riches attendus anthropozoologiques leur inspirent. Il en sera fait un petit dossier que nous publierons. Je me contenterai d'indiquer ici ceci : le renard est présenté en chasseur de lièvre, à la fois comme en

étant un prédateur naturel et comme un rival de l'homme ; c'est donc lui qui tombe sous le coup de la menace de dédoublement du proverbe rappelé plus haut. La logique des nombres (une drachme, deux oboles) épouse celle de la division en deux du chasseur.

---

## BIBLIOGRAPHIE

POPLIN F. (1990) : Le cheval, le canard et le navire, et pourquoi pas le lapin, *Anthropozoologica*, 12 : 29-31.

POPLIN F. (1991) : Un ou deux lapins dans le bestiaire de Jules Renard, in : *Colloque Jules Renard, Nevers 1990*, Conseil général de la Nièvre édit., Nevers, 272 p.

---